



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8857^e séance

Mardi 14 septembre 2021, à 10 h 20

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Byrne Nason (Irlande)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Inde	M. Tirumurti
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Aougi
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/766)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/766)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; et M^{me} Hala Alkarib, Directrice régionale de l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/766, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : C'est un plaisir de présenter de nouveau au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Soudan. Depuis mon dernier exposé, en mai (voir S/2021/495), la transition du Soudan a connu quelques progrès, mais aussi des revers et des défis constants. La violence au Darfour et dans l'est du pays, l'absence de justice et d'application du principe de responsabilité ainsi que la situation économique difficile ont continué à infliger des difficultés et des souffrances à la population soudanaise. Le Gouvernement de transition a pris des mesures pour tenter de relever ces défis et renouveler la confiance dans la transition politique.

En juin, le Premier Ministre Hamdok a lancé une initiative politique intitulée « La crise nationale et les questions de transition – La voie à suivre ». En août,

il a mis en place un mécanisme de suivi, une forme de dialogue soudano-soudanais, afin de redynamiser et de forger le consensus national autour des objectifs clés de la transition, notamment la réforme du secteur militaire et de la sécurité, l'économie, la justice et la paix. Cette initiative bénéficie d'un large soutien parmi les forces qui soutiennent la transition et, si elle est mise en œuvre, elle peut répondre aux attentes du peuple soudanais.

La semaine dernière, les Forces pour la liberté et le changement – la coalition au pouvoir dans le Gouvernement de transition – ont convenu d'une structure réformée et plus inclusive. Il s'agit d'une évolution positive qui, je l'espère, conduira également à la formation rapide du Conseil législatif de transition avec, comme convenu dans le Document constitutionnel, une participation d'au moins 40 % de femmes.

Il existe également un élan croissant pour faire avancer les préparatifs de l'élaboration de la Constitution et des élections. Le Gouvernement a élaboré un projet de loi sur le processus d'élaboration de la Constitution, qui va maintenant faire l'objet de consultations publiques. L'ONU apporte un soutien technique au processus, ainsi qu'à la rédaction de la loi sur la commission électorale nationale. Conformément à l'initiative du Premier Ministre et à l'Accord de paix de Djouba, je continue à encourager un dialogue inclusif sur une feuille de route pour la réforme du secteur militaire et de la sécurité. La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) est prête à fournir un soutien technique à la demande des Soudanais.

La poursuite des réformes économiques du Soudan lui a permis, le 29 juin, d'atteindre le « point de décision » de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, devenant ainsi éligible à un allègement de la dette. C'est très important, car cela permettra de débloquer des ressources financières essentielles pour renforcer l'économie du Soudan et améliorer les conditions sociales. Le Soudan doit veiller à ce que les secteurs les plus vulnérables de la société soudanaise soient protégés.

Je salue également le lancement du forum de partenariat soudanais sous la direction du Premier Ministre Hamdok le 9 septembre, qui devrait faciliter la coordination et l'alignement de l'aide au développement et de l'aide humanitaire entre l'État du Soudan et ses donateurs. Les organisations humanitaires au Soudan préconisent un financement rapide et flexible, alors que les besoins humanitaires, en grande partie dus à la crise économique et à l'intensification des conflits

intercommunautaires, continuent d'augmenter. Entre janvier et août de cette année, environ 418 000 personnes ont été nouvellement déplacées à la suite de conflits et d'attaques armées au Soudan, principalement au Darfour, dans certaines parties des États du Kordofan et du Nil Bleu. Cela représente environ six fois plus de personnes nouvellement déplacées qu'au cours de la même période l'année dernière.

Sur le front régional, je reste préoccupé par l'impact du conflit en Éthiopie sur le Soudan, y compris le flux de réfugiés de l'Éthiopie vers le Soudan, que le Soudan traite de manière très constructive. En outre, les tensions entre le Soudan et l'Éthiopie au sujet de la frontière de Fachqa, ainsi que l'impasse concernant le Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne, persistent. Je continue d'exhorter l'ensemble des parties prenantes à éviter toute nouvelle escalade inutile.

Suite à l'adoption par le Conseil de la résolution 2579 (2021), la MINUATS a entrepris de recentrer ses efforts sur les domaines prioritaires identifiés par le Conseil, notamment les pourparlers de paix, la surveillance du cessez-le-feu et le soutien au Plan national de protection des civils. En juin, en étroite collaboration avec le médiateur du Soudan u Sud, la MINUATS a facilité les négociations entre le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hérou et le Gouvernement. Les deux parties ont fait des progrès significatifs sur des éléments clés, mais elles n'ont pas pu parvenir à un accord sur un cadre. Nous continuons à dialoguer avec les deux parties pour faire avancer le processus et nous espérons que les pourparlers reprendront dans un avenir proche.

Dans ce contexte, aux côtés d'ONU-Femmes et du Programme des Nations Unies pour le Développement, la MINUATS a facilité la création d'un groupe de travail sur le genre afin d'intégrer le genre dans les pourparlers de paix, y compris un groupe de femmes observatrices dans la salle de négociation.

Dans sa résolution 2579 (2021), le Conseil a souligné que la surveillance du cessez-le-feu au Darfour était une priorité pour le soutien de la MINUATS au Soudan. Cela est conforme à l'Accord de paix de Djouba. Le 30 juin, le Président du Conseil souverain, le général de corps d'armée Abdel Fattah Al-Burhan, a émis une série de décrets par lesquels ont été créés le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour et des comités sectoriels pour les cinq États du Darfour. Selon ces décrets et conformément à l'Accord de paix de Djouba, la MINUATS assurera la présidence de ces comités.

Nous avons donc commencé à rendre opérationnel le Comité du cessez-le-feu permanent, en commençant par des consultations techniques les 5 et 6 septembre à Khartoum, qui ont rassemblé tous les membres du Comité du cessez-le-feu issus de l'armée, des groupes armés et d'autres parties prenantes clés afin de discuter des modalités concrètes de mise en œuvre d'un mécanisme de cessez-le-feu effectif. Des réunions préparatoires ont également été organisées avec les signataires de l'Accord de paix de Djouba, la société civile, les groupes de femmes et l'équipe de pays des Nations Unies. La participation des femmes à la mise en œuvre des accords de sécurité reste une préoccupation majeure et l'une des conditions de la légitimité et de l'efficacité de tout accord de cessez-le-feu.

Dans le cadre de sa présidence du Comité, la MINUATS suivra les dispositions de l'Accord de paix de Djouba. Les parties signataires devront faire preuve de l'engagement nécessaire pour que le Comité puisse s'acquitter de son mandat. Les parties – la plupart des groupes armés et des membres du Gouvernement – ont clairement fait savoir à la MINUATS qu'elles attendaient de la communauté internationale un appui logistique et financier en vue de l'application des dispositions de sécurité. En effet, si les États Membres veulent que la situation en matière de sécurité se stabilise au Darfour, ils ne devraient pas hésiter à mettre à disposition des ressources pour, entre autres choses, la formation et le soutien des forces conjointes de maintien de la sécurité prévues, la police et la démobilisation et la réintégration des combattants. Toutefois, le Soudan doit également assumer ses responsabilités et commencer à mettre en œuvre les dispositions et les réformes en matière de sécurité pour obtenir cet appui international.

Les attentes vis-à-vis du Comité du cessez-le-feu permanent sont élevées et partiellement injustifiées, notamment en ce qui concerne la protection des civils. Si le Comité peut apporter une contribution positive à la stabilité au Darfour, son rôle et son mandat restent distincts. Le Comité du cessez-le-feu permanent a pour mission de surveiller, de communiquer l'information et d'œuvrer en faveur de la médiation et de la réconciliation entre les parties, mais elle n'a pas pour mission d'assurer la protection physique des civils. Par conséquent, la résurgence récente de la violence intercommunautaire au Darfour démontre l'urgence d'apporter un appui à la police soudanaise et de déployer la Force conjointe de maintien de la sécurité. Le Comité du cessez-le-feu permanent n'est pas, et ne peut pas être, un substitut à cette Force et à son mandat de protection.

Je salue la convocation par le Gouvernement soudanais, le 5 septembre, de la première réunion de haut niveau des partenaires internationaux du Soudan avec le mécanisme national de protection des civils. Les défis, les avancées et les besoins en ce qui concerne la mise en œuvre du plan national ont été clairement exprimés. Dans le même esprit, le Groupe consultatif sur les questions de police de la MINUATS a ensuite organisé un atelier conjoint avec la Force de police soudanaise pour recenser les besoins et renforcer les capacités de la police en ce qui concerne la protection des civils, la police de proximité et d'autres tâches, ainsi que pour solliciter l'appui de la communauté internationale.

La MINUATS a poursuivi ses efforts pour maximiser l'impact de son action dans les domaines prioritaires en réorientant ses capacités. Nous avons également accéléré nos efforts de recrutement et de déploiement et intensifié la coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies. Cependant, la MINUATS a également recensé nombre de lacunes importantes pour lesquelles la Mission aura besoin de capacités supplémentaires pour fournir un appui modulable, conformément aux souhaits du Conseil. Cela concerne tout particulièrement la tâche de surveillance du cessez-le-feu au Darfour. Pour l'instant, nous avons déployé une équipe préparatoire multidisciplinaire en vue d'appuyer la mise en place du Comité du cessez-le-feu permanent. Nous recommandons au Secrétaire général la mise en place de capacités opérationnelles initiales pour permettre à la MINUATS de s'acquitter de ses fonctions de présidente du Comité du cessez-le-feu permanent, ainsi que de secrétariat et de présidente des comités sectoriels et géographiques dans les cinq États du Darfour.

Le concept de ce déploiement sera léger et mobile, et mettra l'accent sur les fonctions de facilitation et de conseil et la capacité de déployer de petites équipes pour réagir aux violations du cessez-le-feu à la demande des parties. Il n'inclura pas un rôle actif de surveillance sur le terrain par les Nations Unies, étant donné que cette responsabilité incombe principalement aux parties soudanaises.

D'autres priorités pour lesquelles nous avons besoin de ressources supplémentaires concernent mes fonctions de bons offices. En effet, nos capacités sont extrêmement sollicitées compte tenu de la nécessité d'apporter simultanément un appui aux pourparlers de paix et aux principales activités de transition. En outre, nous devons combler les lacunes au sein du réseau sur le terrain de la Mission dans certains points chauds,

notamment en ce qui concerne l'appui à la Force de police soudanaise et des capacités facilitatrices opérationnelles et de sécurité essentielles.

En comblant ces lacunes importantes au sein de ce qui reste une mission de taille modeste, j'espère que nous pourrions répondre efficacement à l'évolution des besoins en matière de transition au Soudan. Le Soudan est confronté à d'énormes défis, et l'ONU reste pleinement engagée à aider l'État et la société à relever ces défis et à réaliser les aspirations du peuple soudanais à un Soudan pacifique, stable et démocratique. Nous comptons sur l'appui sans faille du Conseil à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Alkarib.

M^{me} Alkarib (*parle en anglais*) : Je m'appelle Hala Alkarib et je suis la Directrice régionale de l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique, une organisation féministe qui défend les droits des femmes au niveau local dans tout le Soudan, y compris au Darfour.

Le Soudan est au bord de graves crises. La destitution du régime d'Omer Al-Bashir en 2019 a révélé une structure pourrie qui doit être transformée de toute urgence. S'il existe des cadres de réforme, la lenteur de leur mise en œuvre contribue aux violences en cours et a une incidence négative sur l'économie, le système de gouvernance et les institutions publiques déjà fragiles du Soudan.

Comme c'était le cas avant la révolution, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la violence qui se poursuit, la détérioration des services et la lenteur des réformes. La récession économique et la pire crise alimentaire de l'histoire du Soudan poussent les familles au désespoir. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui, pour la plupart, n'ont pas d'autre choix que de travailler dans le secteur informel, où elles sont également confrontées à la violence. Les femmes qui vivent dans des régions touchées par le conflit, comme le Darfour, le Nil bleu, les monts Nouba et le Kordofan, sont victimes de marginalisation ethnique et souffrent de la pauvreté en raison des politiques discriminatoires du régime précédent. En outre, elles sont toujours exposées au risque de viol, de déplacement et de mort en raison du conflit en cours. La pandémie de maladie à coronavirus ne fait qu'exacerber tous ces défis auxquels les femmes sont confrontées, notamment la violence fondée sur le genre.

Même si les femmes ont joué un rôle de premier plan dans la révolution, elles n'ont pas pu participer véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes à chaque étape de la transition. On continue de faire fi de nos appels à mettre fin aux violences sexuelles, à adopter des lois familiales justes et à garantir un accès égal aux ressources, à l'éducation et à l'emploi. Au contraire, le non-respect des droits des femmes a encouragé ceux qui cherchent à violer ces droits. Cette année, un groupe d'hommes a attaqué des femmes dans les rues de Khartoum en les accusant de manque de pudeur. De tels événements font que les femmes craignent pour leur sécurité et les poussent à se retirer de la vie publique ; ils rendent également plus difficile une transformation inclusive et démocratique du Soudan.

Tel est le Soudan d'aujourd'hui – où les femmes se demandent si elles sont mieux loties qu'elles ne l'étaient sous le régime oppressif d'Al-Bashir. Je voudrais attirer l'attention sur trois domaines qui doivent être abordés de toute urgence par le Conseil de sécurité.

Le premier point est la nécessité de garantir une participation et un leadership véritables, sur un pied d'égalité et à part entière des femmes dans les organes du gouvernement de transition et dans les processus de paix en cours. Malgré le quota de 40% prévu par le Document constitutionnel, les femmes poursuivent leur combat pour être représentées. Une seule femme siège au Conseil souverain. Il n'y a que quatre femmes parmi les 26 ministres qui constituent le Cabinet et deux femmes parmi les 18 gouverneurs d'État. En outre, au Darfour et ailleurs, les autorités locales et les membres des administrations exécutives sont pour la plupart des fonctionnaires de l'ancien régime, ce qui laisse peu d'espoir quant à la possibilité d'une réforme. Comment prendre au sérieux les engagements du Gouvernement de transition alors que les femmes sont si peu représentées politiquement et que les auteurs de violences continuent d'occuper des postes de responsabilité ?

Les femmes continuent de plaider pour leur représentation dans les processus de paix du pays. Pourtant, l'histoire moderne du Soudan est pleine d'accords de paix qui ont échoué parce qu'ils excluaient les femmes. Nous devons tirer les enseignements de nos erreurs, sinon nous risquons de les répéter. Les femmes doivent pouvoir parler des répercussions de la guerre sur leurs communautés et partager leur vision de l'avenir du Soudan.

Deuxièmement, le système juridique doit être réformé de toute urgence afin de garantir la protection des droits des femmes, y compris la prévention de la violence

fondée sur le genre. Cela est essentiel à une pleine participation des femmes à la vie publique. Les efforts déployés par le Gouvernement de transition pour mettre en œuvre une réforme juridique n'ont jusqu'à présent pas permis de lutter de manière adéquate contre la discrimination systémique dont sont victimes les femmes et les filles au Soudan. Par exemple, le code pénal et la loi sur le statut personnel du Soudan continuent de protéger les auteurs de violences contre les femmes et les filles. Ces textes autorisent entre autres le mariage des fillettes dès l'âge de 10 ans et donnent aux tuteurs masculins le pouvoir de contrôler les droits des femmes au mariage, au divorce, à la garde des enfants et à la citoyenneté.

Qui plus est, les femmes continuent d'être arrêtées pour de prétendues transgressions morales, malgré l'abrogation de la loi soudanaise sur l'ordre public. Les punitions sont impitoyables, incluant l'incarcération, voire l'exécution. D'autres formes inhumaines de punition et de torture, comme l'amputation et la crucifixion, sont toujours pratiquées en vertu de la loi soudanaise. Les femmes et les filles pauvres, déplacées, réfugiées ou vivant dans des zones de conflit armé sont les plus vulnérables face à ces châtiments. Ces lois et pratiques vont à l'encontre des obligations internationales et régionales du Soudan en matière de respect des droits de l'homme.

Troisièmement, le Gouvernement de transition soudanais doit garantir une réforme du secteur de la sécurité inclusive et tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui doit être mise en œuvre de toute urgence. Depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement de transition, les exécutions extrajudiciaires et les viols de civils se poursuivent au Darfour, ainsi qu'à Kassala et à Port Soudan, dans l'est du pays. La présence incontrôlée de milices armées dans les zones civiles du Darfour et d'autres régions du pays a entraîné une augmentation des violences sexuelles, qui sont perpétrées en toute impunité. Ces tendances inquiétantes compromettent non seulement les chances du Soudan de mener à bien une transition pacifique, mais risquent de plonger à nouveau le pays dans le chaos.

Je salue le Plan national de protection des civils, qui constitue un cadre pour atténuer la violence actuelle. Toutefois, je crains que seule l'élite politique ne soit impliquée dans son exécution. La Mission intégrée d'assistance à la transition des Nations unies au Soudan (MINUATS) doit veiller à ce que les femmes soient associées, en tant que dirigeantes et participantes à part entière, à la conception et à la mise en œuvre des activités décrites dans le Plan. La MINUATS

doit aider le Gouvernement de transition à travailler avec les entités existantes, telles que les réseaux de protection des femmes du Darfour et les organisations de femmes de la société civile, qui, du fait de leurs décennies d'expérience, ont une connaissance intime des interventions menées selon les pratiques optimales.

Il est essentiel que les droits des femmes soient au cœur de la mise en œuvre de toute réforme du secteur de la sécurité et de toute réforme juridique si nous voulons véritablement changer les choses. Le Gouvernement de transition joue un rôle important à cet égard et doit créer un précédent pour le pays en demandant des enquêtes sur les crimes et en garantissant la justice. Cela est particulièrement important au Darfour, où la semaine dernière encore, une jeune fille de 17 ans a été victime d'un viol collectif par sept hommes. Cela vaut également pour le massacre de Khartoum perpétré le 3 juin 2019, dans lequel plus de 100 manifestants pacifiques ont été tués et au moins 70 manifestantes ont été violées.

Je tiens à rappeler au Conseil de sécurité que le Soudan est actuellement dirigé par un Gouvernement hybride composé de civils, de responsables politiques et de militaires soudanais, avec un mandat confié par des millions de Soudanais qui sont descendus dans la rue en 2019. Ce gouvernement perdra toute légitimité s'il ne parvient pas à jeter les bases d'un nouveau Gouvernement inclusif et démocratiquement élu en 2024.

Pour terminer, j'exhorte le Conseil de sécurité à appeler toutes les parties à honorer leurs obligations et leurs engagements au titre de la Déclaration constitutionnelle, de l'Accord de paix de Djouba et du Plan national de protection des civils, et à continuer d'utiliser tous les outils disponibles pour assurer l'application du principe de responsabilité et le respect des engagements.

J'appelle à la participation pleine, égale et effective des femmes, des jeunes et de la société civile, qui doivent jouer un rôle de premier plan dans toutes les étapes du processus de paix et du processus politique.

Je demande au Gouvernement de transition de respecter le quota de 40 % de femmes au Conseil législatif de transition, conformément à la Déclaration constitutionnelle, et d'appliquer ce quota à tous les organes gouvernementaux, ainsi qu'aux prochaines lois électorales. En outre, je lui demande de concrétiser l'intention exprimée par le Conseil des ministres de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de veiller à harmoniser

sans délai les lois nationales avec la Convention, afin d'assurer la protection et la promotion de l'ensemble des droits des femmes au Soudan.

Je demande que les responsables de toutes les violations des droits de l'homme, y compris les violences fondées sur le genre, qui ont été perpétrées avant, pendant et après la révolution, répondent de leurs actes. Sur cette question, il y a eu peu voire pas de progrès.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Alkarib de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés M. Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M^{me} Hala Alkarib et l'Ambassadeur Jürgenson. J'aimerais faire trois remarques essentielles en réponse à ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Premièrement, je voudrais m'associer à M. Perthes pour reconnaître et saluer les progrès importants qui continuent d'être réalisés sur la voie d'un Soudan plus pacifique, prospère et démocratique. Nous saluons l'initiative du Premier Ministre Hamdok du 22 juin et espérons qu'elle recueillera l'adhésion de toutes les composantes du Gouvernement. Nous nous félicitons également de l'approfondissement de la coopération entre le Gouvernement et la Cour pénale internationale, en particulier de la récente visite du Procureur général et de la décision du Gouvernement soudanais de transférer les inculpés à La Haye.

Deuxièmement, je prends acte du fait qu'en dépit de ces progrès, des défis importants subsistent. Les engagements sont les bienvenus, mais ils doivent se traduire rapidement par des actions concrètes qui améliorent la vie des civils soudanais. La multiplication des affrontements intercommunautaires, notamment au Darfour, est préoccupante. Le sort des plus de 300 000 civils déplacés depuis le début de l'année montre qu'il est urgent de s'attaquer aux violences intercommunautaires.

M^{me} Alkarib vient de nous livrer un témoignage puissant sur le sort des femmes au Soudan. Nous exhortons le Gouvernement à accélérer la mise en œuvre de son plan national de protection des civils ainsi que d'autres efforts visant à prévenir et à réduire la violence au niveau communautaire, notamment la violence contre les femmes et les filles. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération de la Force de police

soudanaise avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et de l'élaboration d'une stratégie unique de l'ONU en matière de protection des civils pour appuyer les efforts du Gouvernement.

Nous exhortons par ailleurs le Gouvernement à faire fond sur les premiers progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la formation rapide du mécanisme de surveillance et d'évaluation, et espérons que la commission chargée de la paix sera rapidement mise en place.

En juillet, l'Envoyé spécial du Royaume-Uni et ses homologues des États-Unis et de la Norvège se sont joints à M. Perthes pour visiter les zones contrôlées par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N)-faction Abdelaziz Hérou afin d'appuyer les pourparlers de paix. Nous nous félicitons des pourparlers entre le Gouvernement et le MPLS-N-faction Hérou et continuons à appeler à leur reprise rapide. Nous saluons le rôle joué par la MINUATS pour faciliter ces discussions et en particulier ses efforts visant à renforcer la participation et l'inclusion véritables des femmes. J'en appelle à nouveau à ceux qui restent en dehors du processus de paix à y participer rapidement et sans conditions préalables.

Troisièmement, pour que les efforts du Gouvernement soudanais s'inscrivent dans la durée, ils doivent de toute évidence être étayés par un investissement important dans la consolidation de la paix. C'est pourquoi le Royaume-Uni a contribué très tôt au Fonds pour la paix du Soudan. Nous nous félicitons de l'appui que la MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies apportent déjà au Soudan pour consolider la paix. Afin d'éclairer nos futures délibérations, nous encourageons M. Perthes à partager avec le Conseil de sécurité les conclusions des évaluations de la Mission en matière de consolidation de la paix au niveau des États. Il sera essentiel d'adopter une approche commune à l'échelle du système des Nations Unies pour mener ces évaluations et appuyer le Soudan si nous voulons utiliser au mieux les ressources et en maximiser l'effet.

En conclusion, le Royaume-Uni encourage la poursuite du partenariat entre le Gouvernement, la MINUATS, les partenaires internationaux et toutes les parties prenantes en vue de garantir le succès de la transition du Soudan.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie également le Représentant spécial Volker Perthes, ainsi que Hala Alkarib, pour leurs interventions.

Je voudrais, pour ma part, insister sur trois points. La France réitère son plein soutien à la transition démocratique au Soudan. Nous saluons les réformes économiques du Gouvernement, qui ont permis d'amorcer le processus d'allègement de la dette. Nous prenons note de l'initiative lancée par le Premier Ministre, qui s'appelle « la voie à suivre » et vise à consolider le programme de réforme du Gouvernement. Nous encourageons à ce titre la concertation entre les différentes composantes de la transition, l'inclusion de la société civile et le renforcement de la participation des femmes et des jeunes. Des progrès ont également été accomplis avec la ratification de conventions importantes relatives à la protection des droits de l'homme et une coopération renforcée avec la Cour pénale internationale et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Ces efforts doivent se poursuivre, notamment par la mise en place des institutions clefs de la transition, au premier rang desquelles le Conseil législatif de transition, avec une représentation des femmes à hauteur d'au moins 40%. Nous appelons également à la poursuite de la mise en place des institutions dans le domaine judiciaire et en matière de lutte contre la corruption.

La France reste par ailleurs préoccupée par les fragilités au Darfour, mais aussi dans l'est du pays. Nous appelons à la mise en œuvre rapide du Plan national de protection des civils et à l'accélération du déploiement de la force conjointe au Darfour, qui ont été prévus par l'Accord de Djouba. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires, ainsi que la garantie d'un accès humanitaire, demeurent des priorités de premier plan.

L'inclusion des membres des parties est également essentielle. Nous appelons au règlement des questions en suspens dans le cadre des pourparlers entre le Gouvernement et Abdelaziz Hilou. Nous encourageons également le mouvement d'Abdul Wahid al-Nur à rejoindre le processus de paix. Nous saluons par ailleurs les efforts de dialogue engagés par le Gouvernement dans l'est du pays, afin d'apaiser les tensions dans cette région.

Nous sommes encouragés par l'opérationnalisation de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et par les liens de coopération qui ont été établis entre la Mission et les autorités soudanaises. Je salue à ce titre l'action du

Représentant spécial, de la MINUATS et de l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies. Je pense à leurs efforts pour la facilitation des pourparlers de paix, à l'appui à la mise en œuvre des mécanismes prévus par l'Accord de Djouba, mais également au soutien à la participation des femmes au processus de paix. Le renforcement des capacités de police et de justice, ou encore la lutte contre le risque posé par les mines, constituent également des pans très importants de leurs interventions. La France attache une importance particulière à l'assistance technique de la MINUATS en matière de protection des civils, en particulier des femmes et des enfants.

Enfin, la France est également attentive aux défis régionaux qui pourraient mettre en danger la réussite de la transition. La crise au Tigré et l'accueil des réfugiés éthiopiens sont l'un des principaux facteurs de déstabilisation de l'économie soudanaise. Nous sommes engagés, à titre bilatéral et européen, à aider Khartoum à répondre à cette urgence. Nous soutenons en outre les efforts de médiation de l'Union africaine et encourageons les pays de la région à reprendre les discussions en vue du règlement des différends de Fachqa et du Barrage de la Renaissance.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé, et je salue la présence du représentant du Soudan à la séance d'aujourd'hui. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Alkarib.

Des progrès ont été réalisés dans le processus politique du Soudan. Ce résultat est inextricablement lié aux efforts conjoints déployés par les autorités soudanaises et les autres parties prenantes. Nous devons tirer parti de cette dynamique encourageante et continuer d'insuffler un nouvel élan au processus de paix et au développement du Soudan. À cet égard, je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous devons adopter une approche multidimensionnelle pour faire avancer le processus politique. Le Gouvernement soudanais a consenti beaucoup d'efforts pour mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba. Ses réalisations sont clairement visibles par tous. La Chine se félicite du cadre de règlement politique global proposé par les autorités soudanaises, qui est de nature à apaiser les tensions entre les parties et à promouvoir la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Nous espérons que le Soudan continuera de progresser, notamment en ce qui concerne la formation du Conseil législatif de transition et la préparation des

élections générales. La Chine soutient le Gouvernement dans la poursuite des pourparlers de paix avec les parties non signataires de l'Accord de paix, et exhorte ces dernières à prendre part sans tarder au processus de paix.

La Chine est heureuse de constater que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a renforcé sa configuration et amélioré ses capacités d'exécution du mandat. Conformément à son mandat, la MINUATS doit veiller à ce que ses activités soient pleinement conformes aux priorités stratégiques du Soudan et améliorer en permanence la pertinence et l'efficacité de son action.

Deuxièmement, il convient d'intensifier les efforts déployés pour que le Darfour reste stable. La situation au Darfour s'est nettement améliorée au cours des dernières années. Après le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, le Conseil souverain soudanais et le Gouvernement de transition ont lancé une série d'initiatives, dont la mise en place de multiples mécanismes, tels que le Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, le Comité du cessez-le-feu permanent et les comités sectoriels et géographiques, afin de mettre en place plus rapidement les arrangements de sécurité prévus par l'Accord de paix. En raison de facteurs tels que la maladie à coronavirus et les catastrophes naturelles, des atteintes sporadiques à la sécurité et des affrontements intercommunautaires se sont produits récemment au Darfour. La communauté internationale doit apporter un appui vigoureux au Soudan pour l'aider à renforcer ses capacités en matière de sécurité, afin de mieux protéger les civils au Darfour.

Troisièmement, il faut impérativement définir les priorités en matière de développement économique et de reconstruction nationale. Le Gouvernement soudanais a travaillé d'arrache-pied pour relever les défis auxquels il est confronté, maintenir la stabilité macroéconomique et réformer son économie. Cependant, le pays reste dans une situation économique désastreuse, compte tenu des graves pénuries d'eau et d'électricité et de la rareté des produits de première nécessité. En juin de cette année, le Fonds monétaire international a annoncé que le Soudan avait atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. La communauté internationale, en particulier les pays développés, doit honorer pleinement ses engagements en matière d'allègement et de suspension de la dette, soutenir le développement du Soudan dans les domaines des infrastructures et de l'agriculture et dans d'autres secteurs clés, et aider le

pays à garantir l'accès universel à l'enseignement et à éliminer la pauvreté afin de remédier aux causes profondes du conflit et de jeter ainsi des bases solides pour une paix durable au Soudan.

Dans le même ordre d'idées, je voudrais souligner que la résolution 2562 (2021) demande que soient établis des critères clés clairs et réalisables pour ajuster les mesures de sanctions concernant le Soudan. La situation actuelle au Soudan, en particulier au Darfour, s'est considérablement améliorée, et la levée de ces sanctions dans les meilleurs délais est cohérente avec la dynamique qui prévaut sur le terrain. Les critères fixés par le Conseil de sécurité doivent être clairs, réalistes, réalisables et conformes à la situation réelle du Soudan. La Chine est prête à jouer un rôle constructif à cette fin.

Le Soudan se trouve à un moment clef de sa transition du maintien à la consolidation de la paix. Lors du débat public du Conseil de sécurité de la semaine dernière, le Secrétaire général Guterres a indiqué que

« Les missions de maintien de la paix peuvent contribuer à mettre le pays sur la bonne voie, mais seules les parties prenantes nationales peuvent l'y maintenir sur le long terme » (*S/PV.8851, p. 2*).

Les autorités soudanaises doivent continuer de jouer un rôle de premier plan, et toutes les parties prenantes doivent rester unies. La Chine est prête à collaborer avec le reste de la communauté internationale pour renforcer notre aide et notre soutien collectifs au Soudan, dans l'intérêt d'une paix et d'un développement durables dans le pays.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport qui rend compte des activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et des faits nouveaux survenus dans le pays (*S/2021/766*). Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUATS, Volker Perthes, et M^{me} Hala Alkarib de leurs exposés, et nous nous félicitons de la participation du représentant du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des récents progrès accomplis par le Gouvernement soudanais

sur la voie de la transition politique, en dépit des graves difficultés économiques et humanitaires. Tout en nous félicitant de la mobilisation des autorités soudanaises, ainsi que des efforts qu'elles ont déployés pour mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba, en particulier la formation du Haut Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour et des comités sectoriels et géographiques, nous appelons de nouveau tous les pays signataires à continuer d'appliquer les principales dispositions de l'Accord de paix de Djouba, afin de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent.

Nous soulignons également que la création des institutions de transition clefs restantes est capitale pour faire progresser une transition politique inclusive et durable. La paix au Soudan ne saurait aboutir que lorsque les conflits y prendront fin. Les membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent préoccupés par les violences intercommunautaires sporadiques, ainsi que par les affrontements entre les forces gouvernementales et certains groupes armés non signataires. Ces incidents témoignent de la nécessité de continuer de s'attaquer aux causes profondes des conflits.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des progrès réalisés dans les pourparlers tenus entre le Gouvernement de transition et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N)-faction Abdelaziz Hérou, et exhortent les deux parties à mettre à profit ce progrès initial et à faire avancer un cadre constructif pour régler leurs différends. Nous félicitons la MINUATS pour sa contribution à la facilitation de ces pourparlers, dans le cadre de ses efforts visant à appuyer le processus de paix et l'application de l'Accord de paix de Djouba. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines exhortent également celles et ceux qui n'ont pas encore pris part au processus de paix à le faire sans plus tarder afin de donner une chance à la paix durable et inclusive au Soudan.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent la détermination dont le Gouvernement soudanais fait preuve et les efforts qu'il déploie pour assurer la pleine protection des civils par l'application du Plan national de protection des civils ainsi que la promotion du dialogue et de la réconciliation entre les différents groupes ethniques. Nous nous félicitons de la ratification par le Soudan de la Convention contre la torture et autres peines ou

traitements cruels, inhumains ou dégradants, de 1984, ainsi que de son adhésion, le 9 septembre, à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de 2006.

Par ailleurs, nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement de transition pour améliorer la législation relative à la protection de l'enfance, notamment la décision du Cabinet relative au retrait des réserves du Soudan concernant la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ayant trait au mariage des enfants, au droit à l'éducation des filles mariées enceintes et aux droits à la vie privée de l'enfant.

Le processus de paix au Soudan est confronté à de sérieuses difficultés, en particulier le manque de ressources financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent à cet égard de la création du Fonds pour la paix au Soudan. Tout en remerciant l'Allemagne, la Suisse et le Royaume-Uni de leurs contributions, nous appelons tous les partenaires du Soudan à appuyer cette initiative et à prêter leur concours à sa mise en œuvre effective et efficace.

Nous encourageons toutes les parties à garantir l'égalité des sexes dans les structures de prise de décisions, et nous appelons les partenaires internationaux à appuyer le Soudan dans la réalisation de son programme national pour les femmes et la paix et la sécurité. À cet égard, nous nous félicitons de l'appui apporté par la MINUATS aux autorités soudanaises pour renforcer la participation et l'inclusion des femmes au processus de paix, en coopération avec ONU-Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Sur le plan économique, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des mesures prises par les autorités soudanaises, notamment la mise en place de réformes économiques difficiles, qui ont préparé la voie à un début d'allègement de la dette du pays, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés renforcée, malgré les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et au contexte régional. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines encouragent le Gouvernement de transition à poursuivre ses réformes économiques cruciales, avec l'appui continu de la communauté internationale, afin d'atténuer le lourd fardeau de la dette dont le Soudan avait hérité en vue d'un avenir prospère pour tous les Soudanais.

La situation humanitaire déjà désastreuse au Soudan est encore aggravée par la crise économique, l'insécurité alimentaire, la COVID-19, les effets néfastes des changements climatiques, la violence intercommunautaire et le déplacement prolongé de populations, ainsi que par la récente crise des réfugiés dans l'est du pays. À cet égard, nous félicitons les Soudanais d'avoir accueilli les réfugiés concernés et d'avoir partagé leurs ressources avec eux. Cette situation difficile, qui touche plus de 13 millions de personnes, nous appelle à faire preuve de responsabilité et à être solidaires avec le Soudan, en vue d'atténuer les conséquences que la situation humanitaire a sur la dynamique actuelle de consolidation de la paix dans le pays.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent les progrès accomplis dans la mise en place de la MINUATS et se félicitent, par conséquent, de la signature, le 4 juillet, de l'accord sur le statut de la mission. Nous félicitons la MINUATS pour les diverses activités d'appui et de formation qu'elle entreprend dans le cadre de son mandat pour contribuer à la transition politique, faciliter la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et aider à la consolidation de la paix dirigée par les Soudanais, à la protection civile et à l'état de droit.

Nous demandons à la MINUATS de continuer de travailler en étroite collaboration avec les autorités de transition pour faciliter la mise en œuvre rapide du programme de réforme, et d'appuyer davantage la mobilisation de l'aide économique et au développement et la coordination de l'assistance humanitaire et à la consolidation de la paix.

Pour terminer, nous espérons qu'une coopération étroite avec la MINUATS et l'équipe de pays et un appui solide de la communauté internationale en soutien à un Conseil de sécurité unifié aideront le pays à relever ces défis afin qu'il puisse achever sa transition historique et répondre aux aspirations du peuple soudanais à la démocratie, à la paix et à la prospérité.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), axé sur les quatre piliers de la Mission. Je remercie également M^{me} Hala Alkarib de ses observations, et je salue la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Les progrès réalisés par les autorités soudanaises au cours des trois derniers mois sont rassurants, et nous nous félicitons des initiatives qui ont été prises. La mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba se déroule comme prévu, avec la désignation des gouverneurs des États du Darfour septentrional, du Darfour occidental et du Nil-Bleu. Les pourparlers entre le Gouvernement de transition et le principal groupe non signataire de l'Accord, le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N)-faction Abdelaziz Hélou, ont progressé, et le MPLS-N-faction Abdelaziz Hélou et l'Armée de libération du Soudan ont signé une déclaration politique.

Les autorités de transition ont annoncé des mesures initiales ayant trait à l'application des arrangements de sécurité de l'Accord de paix de Djouba, notamment la création du Haut-Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, du Comité du cessez-le-feu permanent et des comités sectoriels et géographiques. La mise en œuvre du Plan national de protection des civils a également progressé. De l'appui a été exprimé à l'initiative nationale du Premier Ministre portant sur les défis liés à la transition, annoncée le 22 juin. Ces faits nouveaux montrent la détermination constante des dirigeants soudanais et leur attachement continu à une transition démocratique, et nous en prenons bonne note.

Dans le même temps, nous notons les retards dans la mise en place d'importantes institutions de transition. Nous espérons que ces problèmes seront bientôt réglés, tout en respectant les critères relatifs à la représentation des femmes au sein du Conseil législatif de transition. Nous soulignons la nécessité d'une transition inclusive impliquant pleinement les femmes dans la consolidation de la paix et dans le progrès.

Sur le volet économique, le Soudan a accompli d'importants progrès sur le plan du programme macroéconomique et a continué d'instaurer des réformes économiques. Ces mesures ont aidé le Soudan à atteindre le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à débloquer l'allègement de la dette et des fonds pour les programmes socioéconomiques. Nous nous félicitons de l'aide financière accordée par les partenaires internationaux du Soudan, ainsi que de la création du Fonds pour la paix du Soudan, destiné à appuyer les activités de consolidation de la paix. Toutes ces mesures positives garantiront l'émergence de réelles possibilités de développement au Soudan.

Sur le plan de la sécurité, le Gouvernement de transition a continué de s'attacher à fournir une protection aux civils au Darfour au moyen du déploiement de forces gouvernementales conjointes pour diminuer la violence et désamorcer les tensions. Il s'agit de faits nouveaux encourageants qui reflètent l'élargissement des structures de gouvernance et l'engagement soutenu des autorités à mettre en œuvre le Plan national de protection des civils. Le Gouvernement de transition a pris des mesures louables pour améliorer la législation relative à la protection de l'enfance.

Nous constatons avec préoccupation que les affrontements intercommunautaires sont toujours la principale source d'insécurité. Des incidents criminels visant les Nations Unies et leur personnel ont été signalés au cours de la période considérée. Nous encourageons le Gouvernement de transition à prendre des mesures pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et de ses locaux, conformément au nouvel accord sur le statut de la mission, signé le 4 juillet. Nous encourageons également la mise en œuvre des assurances et des garanties données en matière de protection des civils et nous demandons que les préoccupations humanitaires soient traitées de toute urgence.

En ce qui concerne la réduction des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), nous prenons note du haut niveau de coordination entre la Force conjointe soudanaise et la MINUAD, ainsi que de l'engagement à faciliter le processus administratif. Nous espérons que, tant au niveau central qu'au niveau des États, tous les efforts continueront d'être déployés par les autorités soudanaises pour faire en sorte que le retrait et la liquidation soient un exemple de collaboration efficace entre l'ONU et le Soudan. La pleine opérationnalisation de la MINUATS et la coopération étroite avec les autorités de transition seront un facteur déterminant pour accélérer la phase de transition et avancer vers la rédaction de la Constitution et la préparation des élections.

Au fil des ans, l'Inde a aidé le Soudan à réaliser plusieurs projets dans le cadre de lignes de crédit concessionnelles, de renforcement des capacités et d'aide humanitaire, en fournissant des denrées alimentaires et des médicaments vitaux.

Enfin, alors que le Soudan avance à pas sûrs vers un avenir meilleur, l'Inde reste déterminée à soutenir le Soudan et son peuple dans cette transition politique.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé. Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement M^{me} Alkarib pour la force de sa déclaration. À l'heure où nous entendons souvent des déclarations contradictoires sur la situation au Soudan, il est bon d'avoir une voix qui nous donne une idée de la réalité à laquelle est confrontée la moitié féminine de la population soudanaise. Je l'en remercie donc beaucoup.

Qu'il me soit permis également de réaffirmer que les États-Unis soutiennent pleinement le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), qui consiste à aider à la transition démocratique du Soudan, à la protection des civils et à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Cependant, nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant au risque accru pour les civils, dans un contexte de poursuite des affrontements intercommunautaires et de reprise de la violence. Les causes profondes de la violence au Darfour persistent, de nombreuses régions continuant à subir des conflits intercommunautaires, des violations des droits de l'homme et des déplacements de population à grande échelle.

La protection des civils incombe au premier chef aux autorités soudanaises. Les États-Unis saluent donc, comme d'autres l'ont fait, le Plan national de protection des civils. Nous continuons à demander instamment sa mise en œuvre intégrale, en particulier dans le cadre de l'élaboration d'initiatives de police de proximité pour les déplacés au Darfour. Les dirigeants soudanais doivent également permettre un contrôle préalable complet de la nouvelle Force conjointe de maintien de la sécurité du Darfour, afin que toutes les parties prenantes puissent avoir confiance en elle. La MINUATS est là pour aider à établir la confiance entre les Darfouriens et la Force conjointe.

Outre la protection des civils, le Gouvernement doit faire en sorte que les personnes responsables d'atteintes aux l'homme et de violations de ces droits rendent des comptes. Les États-Unis saluent l'initiative du Gouvernement visant à renforcer la mise en œuvre de l'Accord de Djouba et à faire avancer les réformes qui s'attaquent aux causes profondes de la violence au Darfour, notamment les dispositions relatives à la justice transitionnelle et à la réforme agraire. Nous notons

toutefois que les autorités soudanaises doivent encore mettre en place le Conseil législatif de transition ou progresser dans le respect d'autres critères clés, tels que le processus de rédaction de la Constitution, pour lequel nous saluons l'assistance technique de la MINUATS.

Maintenant que la MINUAD est entrée dans sa phase de liquidation, les États-Unis sont particulièrement préoccupés par les risques de sécurité qui pèsent sur le personnel et les biens des Nations Unies à l'ancienne base logistique de la MINUAD à El-Fasher. Nous encourageons vivement l'ONU à continuer d'user de ses bons offices auprès des dirigeants du Darfour pour faire en sorte que la liquidation de la MINUAD se termine sans menace ni interruption. Nous notons à nouveau que les autorités soudanaises ont la responsabilité de protéger les anciens sites de l'équipe de la MINUAD afin d'empêcher de nouvelles violences et de nouveaux pillages. Ces avoirs ont été donnés à la population du Soudan, qui continue à faire face à de graves difficultés économiques, à des interruptions quotidiennes de l'approvisionnement en eau et en électricité et à de graves pénuries de carburant et de fournitures médicales.

Je voudrais conclure en disant que les États-Unis restent fermement engagés envers le peuple soudanais et déterminés à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement de transition, nos collègues membres du Conseil et toutes les parties prenantes pour soutenir la voie à suivre par le Soudan.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, pour son exposé détaillé d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier tout particulièrement Hala Alkarib pour sa présence parmi nous et pour avoir partagé ses idées et ses expériences. Les femmes soudanaises ont fait la révolution et leur participation pleine, égale et significative est essentielle à la réussite de la transition vers un Soudan démocratique.

La Norvège est encouragée par le fait que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) renforce sa présence dans le pays et permet une coopération accrue avec le Gouvernement soudanais à tous les niveaux. Les efforts de facilitation et de conseil du Gouvernement et sa coordination avec l'ONU sont très appréciés. Nous saluons également l'engagement en faveur de la réforme humanitaire et le fait que les préparatifs des commissions électorales et de l'élaboration de la Constitution sont en cours. Le renforcement des capacités des autorités et des organes gouvernementaux, à tous les niveaux, permettra

de maximiser l'impact du soutien et du financement internationaux. L'inclusion des femmes dans le processus décisionnel est un moyen efficace de renforcer à la fois les capacités et la légitimité.

Nous félicitons le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou pour leurs efforts en vue d'un futur accord de paix. De concert avec le Représentant spécial du Secrétaire général et ses collègues de la Troïka, la Norvège continuera à soutenir ce processus. Je tiens également à souligner les efforts essentiels de la MINUATS, d'ONU-Femmes et du Programme des Nations Unies pour le développement pour promouvoir la présence de femmes observatrices et les perspectives de genre. Nous reconnaissons le premier pas fait par le Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan national de protection des civils.

La formation de 500 femmes policières sur la question des personnes déplacées, la création de 50 services d'accueil pour les femmes et de 18 unités de protection de la famille et de l'enfance dans les États ne sont que quelques exemples des progrès réalisés en matière de protection et de réforme du secteur de la sécurité. L'engagement constructif entre la MINUATS et le Gouvernement soudanais en ce qui concerne le mécanisme relatif aux enfants dans les conflits armés en est un autre.

La Norvège est impatiente de co-organiser avec le Secrétaire général, le 30 septembre, une manifestation parallèle en appui à la transition au Soudan, afin de mettre en lumière les évolutions positives et les résultats obtenus, presque à mi-chemin de la période de transition, et d'inciter les partenaires à continuer à soutenir un Soudan pacifique et démocratique.

Même si nous nous félicitons des progrès accomplis, des défis importants restent à relever. Quelque 9,8 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave et la situation de nombreuses personnes déplacées, en particulier au Darfour, s'aggrave. Dans certaines régions, nous assistons à une recrudescence des conflits intercommunautaires et des attaques armées. Les violences sexuelles liées au conflit se poursuivent. Les récentes inondations et épidémies sont une autre source d'inquiétude. Les retards dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et du Plan national de protection des civils rendent également la population vulnérable.

Il incombe au Gouvernement de mettre en œuvre les dispositions de sécurité prévues par l'Accord de paix, en collaboration avec les partenaires pour la paix. La formation rapide du mécanisme de suivi et d'évaluation de l'Accord est maintenant essentielle.

Nous comprenons que la mise en place de la force de protection conjointe au Darfour est en cours. Nous demandons instamment l'inclusion d'un pourcentage significatif de femmes dans les forces de sécurité, les forces militaires et les forces de police – en s'appuyant sur leurs expériences en tant que bâtisseuses et gardiennes de la paix et dirigeantes communautaires.

Enfin, la situation dans la Corne de l'Afrique est fragile. Nous remercions le Soudan pour l'hospitalité dont il a fait preuve en recevant et en accueillant des réfugiés éthiopiens et en maintenant la frontière ouverte. Nous saluons les efforts déployés par le Premier Ministre Hamdok, en tant que Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour trouver une solution politique au conflit en Éthiopie, ainsi qu'au Soudan du Sud.

Le Soudan est, à bien des égards, une lueur d'espoir dans une région où les troubles se multiplient. En tant que partenaires internationaux, nous devons apporter notre appui au Gouvernement dans ses efforts visant à réaliser des progrès irréversibles au profit des femmes, des hommes, des filles et des garçons soudanais.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés édifiants. Je salue également la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

D'emblée, je tiens à saluer le courage et la résilience des femmes soudanaises, sans lesquelles le Soudan n'aurait pas entamé sa transition historique. Il est clair qu'une paix pérenne ou une démocratie saine ne peuvent pas se concrétiser sans une participation véritable des femmes. Par conséquent, nous exhortons le Gouvernement de transition à redoubler d'efforts pour faire d'une participation pleine, égale et véritable des femmes – y compris dans les organes de décision – une réalité.

L'Estonie salue les progrès que le Soudan continue de faire dans le cadre de sa transition, notamment les réformes économiques et l'entrée en vigueur des lois portant création de commissions chargées de la lutte anti-corruption, de la justice transitionnelle et de la paix.

Nous nous félicitons également de l'initiative lancée par le Premier Ministre le 22 juin, qui vise à répondre aux revendications de la population.

Cependant, nous sommes conscients que la transition est confrontée à de multiples défis. Pour que le processus de transition continue d'avancer, tel qu'envisagé par la révolution et le Document constitutionnel, on ne saurait trop insister sur l'importance du renforcement des institutions, car celles-ci constituent l'épine dorsale de toute démocratie. Par conséquent, nous exhortons les autorités de transition à accélérer le processus de mise en place des institutions clefs de la transition, notamment le Conseil législatif de transition, qui doit compter au moins 40 % de femmes.

L'Estonie salue les efforts déployés pour mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba, notamment la création du Haut Comité national et de ses sous-comités. Nous nous félicitons également du renforcement de la coopération avec la Cour pénale internationale. Cependant, il est évident qu'il faut accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba pour réaliser les espoirs qu'a la population de vivre dans la paix. Pour cette raison, nous exhortons le Gouvernement de transition à donner la priorité à la mise en place des comités pour aider à relever les défis urgents en matière de sécurité. Il importe également de poursuivre les efforts visant à encourager les parties qui n'ont pas encore adhéré à l'Accord de paix à le faire de toute urgence.

Malgré les progrès que je viens de mentionner, la situation précaire en matière de sécurité, notamment dans certaines parties du Darfour, et les conséquences dévastatrices de la violence intercommunautaire demeurent une source de préoccupation. Nous exhortons le Gouvernement de transition à accélérer la mise en œuvre de son plan national de protection des civils et nous appelons au déploiement de la Force conjointe de maintien de la sécurité de toute urgence. Il faut redoubler d'efforts pour assurer la sécurité des civils, notamment des femmes et des enfants. Les auteurs d'actes de violence doivent en répondre, car il ne saurait y avoir de paix sans justice.

Pour terminer, nous saluons les progrès accomplis par le Soudan, tout en reconnaissant qu'un long chemin reste à parcourir. Cependant, le Soudan n'aura pas à parcourir ce chemin seul, car la communauté internationale appuie fermement la transition historique du Soudan. Nous espérons que le Soudan et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan continueront à renforcer leur coopération dans le but de

réaliser des progrès tangibles, notamment dans les domaines de la transition, de la paix et de la protection des civils. Je tiens à réitérer le plein appui de l'Estonie au peuple soudanais sur sa voie vers la démocratie, la paix et la prospérité.

M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé et je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Hala Alkarib de sa déclaration, qui est d'une grande importance pour le Conseil. Par ailleurs, je salue chaleureusement la présence du représentant du Soudan à la présente séance.

Deux ans après la révolution de 2019, le Mexique prend note des efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour avancer dans sa phase de transition. De nombreux défis persistent et nécessiteront une action coordonnée et soutenue de la part de tous les acteurs concernés. Les réformes menées par le Gouvernement sont un signe encourageant. Nous espérons que l'initiative de transition annoncée le 22 juin par le Premier Ministre Hamdok ouvrira de nouvelles possibilités pour ce processus. Cette initiative exige l'engagement et la recherche d'un consensus des composantes civile et militaire du Gouvernement de transition, et doit être fondée sur une structure inclusive et transparente.

En ce sens, la formation d'institutions comme le Conseil législatif de transition, qui doit compter au moins 40 % de femmes, ainsi que d'autres comités et commissions prévus dans le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba, revêt la plus haute importance. Malgré cela, il est clair que pour instaurer une paix durable au Soudan, il est impératif que tous les groupes armés qui ne participent pas au processus de paix s'y associent et prennent part aux négociations. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre des pourparlers entre le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Héléou.

Le Mexique salue également les efforts déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS, ONU-Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour veiller à l'inclusion d'une équipe d'observatrices techniques, afin de promouvoir une perspective de genre dans le cadre de ce processus de dialogue. Une participation pleine, égale et véritable des femmes est primordiale pour parvenir à une paix pérenne. À cette fin, des progrès sont essentiels en vue de la mise en place des commissions chargées notamment des femmes et de l'égalité des genres,

et des droits humains. Nous prenons également note du décret portant création d'un comité ministériel sur la résolution 1325 (2000), et nous appelons à des progrès dans la mise en œuvre du plan d'action national relatif à cette résolution.

Le Mexique est préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité au Darfour et dans d'autres régions du pays, ainsi que par l'augmentation des niveaux de violence intercommunautaire. Malgré la mise en place du Comité du cessez-le-feu permanent et du Haut-Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, d'importantes réformes en matière de sécurité n'ont pas encore été mises en œuvre. Nous exhortons le Gouvernement de transition à accélérer la mise en œuvre du plan national de protection des civils et à mettre en place une force de sécurité conjointe au Darfour. Nous demandons également aux groupes armés du Darfour présents dans les pays voisins de se retirer immédiatement.

Dans ce contexte, la disponibilité et la prolifération généralisées d'armes légères et de petit calibre au Darfour continuent de représenter l'une des principales menaces pour la sécurité dans la région. Parmi les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du plan national de protection des civils et de l'Accord de paix de Djouba figurent la collecte et la gestion des armes. Très peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine. Par conséquent, nous espérons que le Gouvernement soudanais sollicitera l'appui de la MINUATS à cet égard.

L'état de droit est l'épine dorsale sur laquelle la transition doit être construite. Nous nous félicitons de l'adoption par le Gouvernement d'un projet de loi portant ratification du Statut de Rome, ce qui représente une décision majeure, et exhortons le Conseil souverain à l'approuver dans les meilleurs délais. La signature du protocole d'accord entre le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale et le Ministère de la justice renforce la coopération, et il est prioritaire que les autorités prennent des mesures pour transférer à La Haye les personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt afin qu'elles puissent y être jugées. La ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées mérite également d'être soulignée, car elle témoigne de progrès importants sur le front de l'application du principe de responsabilité et de la protection des droits de l'homme.

Le Mexique exhorte à nouveau le Soudan à faire fond sur les avancées obtenues dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et réaffirme à cet égard son appui à la MINUATS dans sa tâche importante d'accompagnement et d'orientation.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de son exposé sur l'évolution de la situation au Soudan. Nous avons écouté attentivement la déclaration de M^{me} Hala Alkarib et souhaitons la bienvenue au Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

La situation politique interne au Soudan reste difficile. Les événements en Libye, le nombre croissant de personnes déplacées et de réfugiés en provenance des États africains voisins, ainsi que la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) continuent d'avoir des répercussions négatives. Le pays connaît de graves difficultés socioéconomiques, qui sont exacerbées par la hausse de l'inflation et la baisse de la monnaie nationale. Nous prenons note des efforts déployés par les autorités soudanaises pour remédier à la situation, notamment par la mise en œuvre de décisions difficiles. Il est essentiel de tenir dûment compte du sentiment populaire, car la population est la première à souffrir des difficultés économiques.

À cet égard, nous sommes convaincus que les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) contribueront à renforcer les capacités de Khartoum dans des domaines aussi importants que la consolidation de la paix, les réformes socioéconomiques et le maintien de la paix et de l'ordre public dans le pays. Dans ces circonstances, nous considérons qu'il est très important de maintenir des contacts équilibrés avec toutes les autorités soudanaises et d'appuyer les efforts qu'elles déploient pour mettre en œuvre la Déclaration constitutionnelle du 17 août 2019 en vue de stabiliser le pays. Nous prenons note de l'engagement des dirigeants soudanais à poursuivre la normalisation de la situation au Darfour.

La signature, en octobre 2020, de l'Accord de paix de Djouba entre le Gouvernement de transition soudanais et le Front révolutionnaire soudanais a constitué une étape importante vers une stabilisation durable du pays et le règlement de nombre de ses problèmes urgents. Nous prenons note des mesures prises par Khartoum pour améliorer la situation et mettre en œuvre les dispositions de l'Accord, notamment par l'établissement des comités militaires pertinents.

Nous appelons instamment tous les groupes armés qui ne l'ont pas encore fait à se joindre au processus de paix sans plus tarder. Il est regrettable qu'Abdul Wahid al-Nur ait jusqu'à présent refusé de participer au dialogue avec Khartoum.

Nous attendons avec intérêt la reprise des pourparlers entre les autorités et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou sur la base de la déclaration de principes signée par les parties. Nous comptons sur la MINUATS pour apporter l'appui nécessaire à ce processus.

Nous nous félicitons de la volonté de Khartoum de s'attaquer de manière globale aux causes profondes du conflit et des différends intercommunautaires dans diverses régions du Soudan. La mise en œuvre rapide du Plan national de protection des civils constituera assurément un pas important dans cette direction.

La paix revient progressivement au Darfour. Les affrontements intercommunautaires sporadiques dans certains États ne changent pas le tableau général. La réponse coordonnée des autorités à ces incidents réaffirme l'engagement de Khartoum à promouvoir la stabilisation de manière globale.

Nous notons avec satisfaction l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, qui s'est acquittée avec succès de ses tâches, se déroule comme prévu et qu'une coopération étroite s'est nouée entre les représentants de l'ONU, de l'Union africaine et du Soudan. Nous saluons les efforts déployés par la direction du Secrétariat à cet égard.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de son exposé détaillé et M^{me} Alkarib de sa déclaration. Je souhaite la bienvenue au représentant du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

Nous saluons les efforts que le Gouvernement soudanais continue de déployer pour diriger et mettre en œuvre la transition du pays, avec l'appui de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), conformément au principe de l'appropriation nationale. S'il est encourageant de constater que le pays a enregistré des progrès importants dans sa transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix, de nombreux défis subsistent.

Au vu de la situation actuelle, je souhaite souligner plusieurs points.

Premièrement, il est impératif de continuer à promouvoir le processus de transition conformément à l'Accord de paix de Djouba. Les parties soudanaises doivent s'efforcer de trouver les voies et moyens de surmonter leurs différends afin de mettre en œuvre les dispositions restantes de l'Accord. La mise en place des autres institutions clefs de la transition est tout aussi importante pour promouvoir une transition politique inclusive et durable. Nous réaffirmons notre ferme appui à la participation pleine, active et véritable des femmes et des jeunes à toutes les étapes de la période de transition et au-delà. Nous appelons les groupes armés restants au Darfour à se joindre aux pourparlers de paix dès que possible et de bonne foi, dans l'intérêt du peuple soudanais et de la paix et de la stabilité du pays. Il est par ailleurs essentiel de continuer à encourager la collaboration entre l'ONU, la MINUATS, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les pays voisins et les autres partenaires internationaux pour appuyer la paix et le développement au Soudan. Nous encourageons également le Soudan et les pays de la région à s'attacher à promouvoir la coopération et l'amitié sur la base d'intérêts communs.

Deuxièmement, nous appelons le Gouvernement soudanais à continuer à renforcer sa responsabilité première en matière de protection des civils. Il est essentiel d'assurer la pleine mise en œuvre du Plan national de protection des civils et de s'attaquer aux causes profondes des violences intercommunautaires au Darfour, notamment par la réconciliation entre les différentes tribus et communautés. Il faut redoubler d'efforts pour assurer la protection des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous saluons les efforts du Gouvernement pour améliorer sa législation sur la protection de l'enfance et appelons à la mise en œuvre effective de tous les cadres de protection, en particulier au niveau local, avec le ferme appui de la communauté internationale aussi bien sous la forme de ressources que de renforcement des capacités, comme le préconise le Représentant spécial Perthes. En outre, nous saluons la coopération entre l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le Gouvernement soudanais en vue de garantir un retrait sûr et ordonné du personnel de la Mission ces derniers mois. Nous appelons le Gouvernement à continuer de faciliter le processus de liquidation de la MINUAD.

Troisièmement, pour que le Soudan puisse véritablement s'approprier le processus de transition et au-delà, la communauté internationale doit continuer à aider le Gouvernement soudanais à lutter contre la pandémie

de maladie à coronavirus (COVID-19) et à surmonter les défis socioéconomiques auxquels il se heurte. Il est inquiétant de constater qu'un grand nombre de personnes dans le pays ont besoin d'une assistance humanitaire. Plus de 9,8 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. En juin, les prix des denrées alimentaires ont été triplés par rapport à la même période l'année dernière. Il est donc essentiel que des efforts soient déployés de toute urgence pour fournir de la nourriture et des services essentiels aux personnes dans le besoin, en particulier les groupes vulnérables.

Nous nous félicitons des efforts faits par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui ont approuvé l'allégement initial de la dette du Soudan. Nous nous félicitons aussi de la création du Fonds pour la paix au Soudan. Nous appelons à faciliter davantage l'accès du Soudan aux facilités de financement internationales, notamment au moyen de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, car l'économie du pays continue d'être en proie à plusieurs difficultés.

Quatrièmement, en ce qui concerne la question des sanctions, il convient d'établir des critères clairs et bien définis et de réexaminer constamment les mesures à la lumière des progrès réalisés sur le terrain, conformément à la résolution 2562 (2021).

Pour terminer, le Viet Nam réaffirme sa ferme volonté d'aider le Soudan dans sa transition vers la paix et la stabilité à long terme. Nous nous félicitons la MINUATS pour le travail qu'elle accomplit, et nous lui renouvelons notre soutien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Irlande.

Je remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé. Je tiens également à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du représentant du Soudan et, bien entendu, à remercier M^{me} Hala Alkarib de son témoignage poignant. Son travail et sa voix, ainsi que ceux de tant de femmes soudanaises, ont joué un rôle essentiel dans la transition politique historique du Soudan.

Le rôle moteur des femmes soudanaises dans l'instauration d'un changement pacifique est l'un des exemples les plus emblématiques de l'action des femmes en faveur de la paix et de la sécurité au cours de ces dernières années. Voilà ce que nous entendons par pouvoir transformateur de la participation des femmes. Le courage des femmes qui se dressent contre l'oppression est plus puissant qu'aucune arme, balle ou bombe ne pourra jamais l'être.

Au Soudan, nous avons constaté, comme bien souvent dans nos travaux au Conseil de sécurité, que la cause des droits des femmes, c'est la cause de la paix et de la démocratie. Comme l'a dit Alaa Salah au Conseil de sécurité (voir S/PV.8649), les femmes soudanaises se sont élevées contre les lois sur l'ordre public qui limitaient leurs droits et, ce faisant, se sont opposées à un système fondé sur la répression des dissidents.

Aussi historique soit-elle, la transition du Soudan progresse, comme nous l'avons entendu ce matin, lentement et de manière inégale. Cependant, l'accord de partage du pouvoir est toujours en vigueur. Je juge également encourageante la nouvelle initiative du Premier Ministre visant à relancer le processus.

Le succès de cette transition reposera en définitive sur la capacité du Gouvernement de transition de préserver l'accord de partage du pouvoir et de renforcer les institutions gouvernementales. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il reste beaucoup à faire concernant le programme de réforme, que ce soit au niveau des droits humains ou du secteur de la sécurité. Il est essentiel que les institutions démocratiques clés, telles que le Conseil législatif de transition, soient créées de toute urgence.

Le succès de la transition du Soudan dépendra donc de l'élargissement de l'accord politique et des investissements dans les régions du pays marginalisées et touchées par le conflit. Nous ne pouvons tout simplement pas espérer une réelle adhésion si les personnes présentes à la table des négociations de paix et dans les nouvelles institutions ne représentent pas la diversité de la population soudanaise. Les femmes ont été en première ligne des manifestations qui ont déclenché la dynamique du changement. Elles doivent également occuper une place de choix au sein du Gouvernement qui conduira ce changement. Il est essentiel que le Soudan respecte ses propres engagements, tant en ce qui concerne la participation pleine, égale et véritable des femmes que leur sécurité.

La représentation actuelle des femmes dans le Gouvernement de transition est bien inférieure au quota de 40 % convenu. Comme l'a dit Hala Alkarib, une seule femme siège au Conseil souverain. Je tiens à rappeler que la participation est un droit, et non une demande. Les jeunes doivent également être représentés dans ces processus de consolidation de la paix.

La transition du Soudan s'inscrit dans un contexte de crise économique aiguë. L'engagement à mettre en œuvre des réformes économiques particulièrement

difficiles mais nécessaires est admirable. Alors que le coût de nombreuses denrées alimentaires a doublé en un an et que 3 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, notre soutien à la réponse du Soudan aux besoins humanitaires est vital.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, notamment la formation de comités clefs, tels que le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour. Il faut à présent rendre rapidement opérationnels ces organes. Dans l'intervalle, nous continuons d'exhorter tous les non-signataires restants à adhérer à l'Accord de paix de Djouba. Je tiens à ajouter que le soutien apporté par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) aux femmes œuvrant pour la paix dans ce processus de négociation est également louable.

Bien qu'il y ait eu quelques progrès, les conditions de sécurité dans de nombreuses régions du pays restent très préoccupantes, notamment au Darfour. La pleine mise en œuvre du Plan national intégré de protection des civils du Gouvernement est donc réellement urgente. Si nous nous félicitons de la création de comités de protection des civils au niveau des États et du déploiement de la force de protection conjointe dans certaines régions, le seul moyen de briser le cycle des préjudices causés aux civils est de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité.

Enfin, comme nous l'a dit plus tôt Hala Alkarib d'une manière poignante, nous constatons des niveaux alarmants de violence sexuelle et fondée sur le genre dans tout le Soudan, et il existe des preuves attestant que les femmes actives en politique sont prises pour cible, sans doute pour les réduire au silence. À cet égard, je me félicite du renforcement de la coopération entre le Gouvernement et la Cour pénale internationale. Les auteurs de ces actes doivent en répondre si nous voulons mettre fin à l'impunité, et il s'agit d'une étape essentielle dans cette direction.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Alhassein (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de son exposé d'aujourd'hui.

Le Gouvernement soudanais de transition continue de faire des progrès constants dans la mise en œuvre des tâches de la transition, telles que définies dans le Document constitutionnel. Il continue également de mettre en œuvre sa politique visant à assurer une transition démocratique, l'état de droit et la promotion des droits humains. Nous nous efforçons en outre de remédier aux faiblesses structurelles de l'économie soudanaise. Les dirigeants soudanais ont répété à maintes reprises que la plupart de ces programmes et politiques visaient à construire un Soudan sûr et stable, où tout le monde jouit de la paix, de la prospérité, de la liberté et de la justice, comme le clament les slogans de la glorieuse révolution de décembre.

À cette fin, le Gouvernement de transition œuvre, pendant cette phase critique de son développement politique, constitutionnel et socioéconomique, à la mobilisation des efforts nationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques globales conformes à la nature, aux besoins et aux aspirations de cette phase. Cela nous permettra de surmonter des décennies d'obstacles et de jeter les bases d'un État développé, démocratique et centré sur l'être humain, qui renforce la démocratie, l'état de droit et les libertés individuelles, économiques et politiques.

Depuis notre dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8825), le Gouvernement soudanais a continué de mettre en place les structures de pouvoir transitoires dans le pays. À cet égard, nous poursuivons nos consultations avec les différents pouvoirs politiques et les parties prenantes pour créer le Conseil législatif de transition. Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix de Djouba visant à assurer la stabilité, ainsi qu'une paix globale et durable, et à s'attaquer aux causes profondes du conflit au Darfour, nous avons également nommé gouverneur de la région du Darfour un dirigeant de l'un des groupes signataires de l'Accord de paix de Djouba.

En outre, dans le cadre de l'application de l'Accord de paix de Djouba, le Gouvernement contribue aux travaux du Comité du cessez-le-feu permanent dirigé par la MINUATS. Le Comité a débuté ses travaux en organisant un certain nombre d'ateliers au Darfour.

Nous tenons à souligner que le Gouvernement est déterminé à maintenir le cessez-le-feu et à faire taire les armes, même avec les parties qui ne sont pas signataires de l'Accord de paix de Djouba. Cela permettra de renforcer la confiance de ces parties et de les inciter à prendre part au processus de paix global et durable.

À cet égard, nous soulignons que le Gouvernement de transition est déterminé à instaurer la paix et à dialoguer avec les non-signataires de l'Accord de paix de Djouba. Nous poursuivons les pourparlers afin de créer un climat favorable à la reprise des négociations avec le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou, ainsi qu'avec l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid.

Par ailleurs, les dirigeants politiques de l'État, au plus haut niveau, accueillent favorablement tout ce qui permettrait d'instaurer une paix globale dans le pays, sans conditions préalables, si ce n'est l'intérêt national. Nous tenons à souligner que le Gouvernement de transition fait preuve d'une grande volonté politique pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix de Djouba relatives aux arrangements de sécurité et celles relatives à un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR), ainsi que pour établir et déployer des forces conjointes pour la protection des civils. Toutes ces mesures visent à renforcer et à améliorer la sécurité au Darfour.

En ce qui concerne la mise en place du protocole relatif aux arrangements de sécurité, le Gouvernement a mis sur pied le Haut-Comité militaire conjoint chargé de l'application des dispositions de sécurité, dirigé par le Ministre de la défense, qui compte parmi ses membres les dirigeants des mouvements signataires, de sorte à mettre en œuvre les accords conclus à Djouba. En outre, des sous-comités travaillent sur le terrain pour lancer le programme de DDR. Nous tenons à souligner, dans ce contexte, que ces tâches sont rudes et qu'il ne sera pas aisé au Gouvernement soudanais de les accomplir seul et de la manière souhaitée. Aussi appelons-nous la communauté internationale à supporter une partie de ces fardeaux en fournissant l'appui financier et technique nécessaire, et nous espérons bien que la MINUATS jouera également un rôle à cet égard.

Nous sommes déterminés à continuer d'œuvrer à l'amélioration des conditions de sécurité au Darfour en mettant en œuvre l'Accord de paix de Djouba et en collectant les armes pour lesquelles les détenteurs ne disposent pas de permis, en traduisant en justice les auteurs d'exactions et en leur demandant des comptes, en mettant en œuvre le Plan national de protection des civils, avec la participation des signataires de l'Accord de paix de Djouba, et en intégrant le mouvement d'Abdul Wahid al-Nur dans le processus de paix.

Le Darfour traverse actuellement une importante période de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Cette transition implique de rechercher l'appui de la communauté internationale pour que le Gouvernement de transition étende la sécurité, la paix et la stabilité durable à l'ensemble de la région. Des décennies de mauvaise gestion et de mauvaise gouvernance ont conduit à des situations politique et économique extrêmement compliquées au Soudan. Par conséquent, le Gouvernement cherche des solutions appropriées pour y remédier. À cet égard, le Premier Ministre Hamdok a présenté une initiative nationale globale qui comprend sept piliers : l'économie, la justice, la réforme du secteur de la sécurité, la paix, le démantèlement du régime du Président Béchir, la lutte contre la corruption, la politique étrangère, la souveraineté nationale et la sécurité nationale, ainsi que la formation du Conseil législatif de transition. Au rang des fondements du règlement global exposé dans l'initiative susmentionnée figure l'unification du bloc de transition, notamment en convenant d'un calendrier pour la mise en œuvre des programmes afin d'atteindre les objectifs souhaités.

En ce qui concerne l'économie, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) exacerbe la précarité de la situation économique dans le pays. Malgré cela, le Gouvernement ne ménage aucun effort et engage des réformes économiques pour stimuler la croissance économique et attirer des investissements. Ces réformes se font au détriment des segments les plus faibles de la société. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de protection sociale appelé *thamarat* afin d'apporter un soutien aux segments les plus marginalisés et les plus pauvres de la société soudanaise. À cet égard, nous remercions nos partenaires internationaux et régionaux d'appuyer ce programme. Nous espérons bien qu'ils continueront de l'appuyer, afin que le Soudan puisse développer ses capacités économiques prometteuses.

En ce qui concerne la protection des civils et la promotion des droits humains et de l'état de droit, le Gouvernement soudanais poursuit ses efforts en vue d'entreprendre des réformes institutionnelles et juridiques qui renforcent les cadres pour la protection et la promotion des droits humains et de la justice. À cet égard, le Gouvernement soudanais a approuvé l'adhésion du pays au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) ; il ne reste plus qu'une dernière étape législative à franchir pour y adhérer.

En outre, les autorités soudanaises ont récemment contribué à une visite fructueuse du nouveau Procureur de la CPI dans le pays. Durant cette visite, on nous a proposé de collaborer avec la CPI pour rendre justice aux victimes de la guerre au Darfour. Toujours à cet égard, le Soudan a déposé ses instruments d'adhésion à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Cette mesure prouve que nous sommes désireux de respecter nos engagements internationaux et de coopérer avec la communauté internationale en vue de protéger et de promouvoir les droits de l'homme.

En outre, nous avons pris d'autres mesures juridiques et législatives pour abroger toutes les lois qui restreignent les libertés, en vue de renforcer le rôle des femmes dans la société et de protéger leurs droits. Ces nouvelles lois permettront également la liberté d'expression et la liberté de réunion au sein de la société soudanaise. Il convient de dire que, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le Gouvernement de transition s'efforce sérieusement d'améliorer la situation des femmes et de garantir leur dignité. À cet égard, nous avons adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et modifié de nombreuses lois qui étaient discriminatoires à l'égard des femmes. Je signale que de nombreux éléments de l'exposé présenté par la représentante de la société civile, M^{me} Alkarib, ne sont pas conformes à la situation actuelle au Soudan ni aux rapports soumis par les entités compétentes.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, nous remercions l'ONU et ses organismes humanitaires, toutes les organisations internationales et les autres donateurs d'appuyer généreusement l'action que nous menons pour remédier à la situation des déplacés, des réfugiés et des personnes qui retournent dans leurs foyers en leur fournissant une aide alimentaire et sanitaire. Je tiens à souligner que le Gouvernement a levé toutes les restrictions et tous les obstacles qui entravaient l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes touchées dans les zones de conflit. À cet égard, l'État s'efforce, par l'intermédiaire de son plan national, d'améliorer l'environnement dans lequel travaillent les acteurs humanitaires et

de répondre à leurs besoins, en adoptant des solutions durables pour les déplacés et en améliorant leurs conditions de vie.

À cet égard, nous notons que le Soudan a ouvert ses frontières aux réfugiés de certains pays voisins qui se trouvent dans une situation exceptionnelle, à savoir l'Éthiopie et le Soudan du Sud. Le Soudan accueille actuellement plus de réfugiés que tout autre pays d'Afrique. Sur la base de nos valeurs et de notre morale, le Soudan continue d'accueillir des réfugiés des pays voisins et de fournir une assistance aux personnes qui en ont besoin.

Agir de la sorte fait également partie de nos engagements internationaux. Par conséquent, nous demandons instamment à la communauté internationale d'assumer davantage de responsabilités pour contribuer à alléger le fardeau qui pèse actuellement sur le Soudan, qui accueille des vagues de réfugiés humanitaires. Comme nous faisons face à des vagues de réfugiés humanitaires, ce fardeau exerce une pression sur les autorités locales et les communautés d'accueil, exacerbant une situation économique déjà profondément affectée par la propagation de la COVID-19.

En conclusion, nous réaffirmons notre engagement à coopérer pleinement avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan dans la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques, tels qu'énoncés dans la résolution 2579 (2021), en ce qui concerne le soutien à la transition politique, aux processus de paix et à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, ainsi qu'à travailler à la consolidation de la paix, la protection des civils et la promotion de l'état de droit, en particulier dans les régions du Darfour, du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Cela s'ajoute à la mobilisation de l'aide économique et de l'aide au développement, à la coordination de l'aide humanitaire et de l'aide à la consolidation de la paix. Nous soulignons également notre pleine coopération avec le Secrétariat pour l'achèvement du processus de liquidation de la MINUAD.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à midi.